

MAIRIE DE CHAZELLES

FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES
à retourner par voie postale ou à déposer au secrétariat de la mairie de Chazelles aux heures d'ouverture
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (vendredi 17 h).

NOM:

Prénom:

Date de naissance :

Adresse:

Téléphone : fixe :
mobile:

email:

Le cas échéant 2^{ème} personne, vivant à la même adresse et souhaitant s'inscrire :

NOM:

Prénom:

Date de naissance :

Représentant légal (éventuellement) :

NOM:

Prénom:

Téléphone : fixe :
mobile:

email:

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM:

Prénom:

Lien de parenté :

Adresse:

Téléphone : fixe :
mobile:

email:

NOM du médecin traitant :

Téléphone:

Quels sont les organismes ou personnes qui interviennent à votre domicile ?

Aide ménagère : OUI NON (entourez la bonne réponse)

Coordonnées de l'organisme ou de la personne

Jours de visite : L M M J V S D (entourez le ou les jours)

Portage de repas : OUI NON (entourez la bonne réponse)

Coordonnées de l'organisme :

Jour(s) de livraison et/ou fréquence:

Autres visites régulières par semaine :

Préciser: vos enfants vos voisins vos amis autres

Fréquence des visites : 1 2 à 3 4 à 5 6 à 7

Quel(s) jour(s) (si régularité) :

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

Je, soussigné(e), M.....

Atteste être informé(e), en qualité de personne vulnérable (ou représentant légal), que :

- l'inscription au registre nominatif établi à la mairie de Chazelles dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif,
- mes coordonnées seront conservées pour les plans d'alerte climatiques, sanitaires et de sauvegarde communale tant que je n'aurai pas disposé de mes droits de rectification ou de suppression auprès des services de la mairie,
- je serai prévenu(e) par SMS en cas d'alerte sur mon numéro de téléphone portable.

Fait à Chazelles, le
signature

Conformément à la loi n°78-17 « informatique & libertés » et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie de Chazelles.